

# Honoraires de transaction

## PRESTATIONS PROPOSÉES

## HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

### VENTE

Modalités A la charge de  
(%, forfait, tranches)

Appartement / Maison de 1€ à 70 000€.....	4 000 €	Le vendeur
Appartement / Maison de 71 000€ à 90 000€.....	5 000 €	Le vendeur
Appartement / Maison de 91 000€ à 110 000€.....	6 000 €	Le vendeur
Appartement / Maison de 111 000€ à 130 000€.....	7 000 €	Le vendeur
Appartement / Maison de 131 000€ à 150 000€.....	8 000 €	Le vendeur
Appartement / Maison de 151 000€ à 200 000€.....	9 000 €	Le vendeur
Appartement / Maison de 201 000€ à 300 000€.....	10 000 €	Le vendeur
Au-delà de 300 000€.....	4%	Le vendeur
Local commercial (murs), bien rural, terrain, fonds de commerce.....	10%	Le vendeur
Garage, cellier, parking.....	3 000 €	Le vendeur

### LOCATION

#### Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)<sup>2</sup>

. négociation.....	GRATUIT	néant
. état des lieux.....	3€ du m <sup>2</sup>	100% bailleur+100% locataire
. rédaction de bail.....	8€ du m <sup>2</sup>	100% bailleur+100% locataire

#### Locaux meublés et de droit commun

. négociation.....	GRATUIT	néant
. état des lieux.....	3€ du m <sup>2</sup>	100% bailleur+100% locataire
. rédaction de bail.....	8€ du m <sup>2</sup>	100% bailleur 100% locataire

#### Locaux commerciaux

. négociation.....	12% du loyer annuel	50% bailleur 50% locataire
. état des lieux.....	Forfait 240 €	50% bailleur 50% locataire
. rédaction de bail.....	Forfait 240 €	50% bailleur 50% locataire

#### Locaux professionnels

. négociation.....	12% du loyer annuel	50% bailleur 50% locataire
. état des lieux.....	Forfait 240 €	50% bailleur 50% locataire
. rédaction de bail.....	Forfait 240 €	50% bailleur 50% locataire

#### Locations saisonnières

. négociation.....	34,80% des loyers	Prix public
. état des lieux (si prestation état des lieux exclusivement).....	12% des loyers	Prix public
. rédaction de bail (si rédaction de bail exclusivement).....	Forfait 240 €	Propriétaire
. taxe de séjour.....	1,65 € / jour / personne	À la charge du locataire

#### Biens ruraux

. négociation.....	12% du loyer annuel	50% bailleur 50% locataire
. état des lieux.....	Forfait 240 €	50% bailleur 50% locataire
. rédaction de bail.....	Forfait 240 €	50% bailleur 50% locataire

#### Garage, parking.....

Forfait 240 €

50% bailleur 50% locataire

« **AGENCE DU CAP** » - S.A.R.L. au capital de 3 000 €

Rés. « **L'ARTIMON** » - 2 ter, avenue de la Jetée – BP 548 – 34305 CAP D'AGDE CEDEX

Numéro SIRET : 48019730000019 - « RCS » Béziers : 2005 B42

Garantie « **FNAIM** » - Cartes professionnelles Gestion, Syndic et Transaction :

CPI34012016000006696



Avec le cube, c'est carré.

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)